

**Statut 3.****Site patrimonial cité de l'Église-de-Saint-Jean-Baptiste**

Véritable cœur de l'ancien Village Saint-Jean-Baptiste, ce secteur a été constitué site du patrimoine en 1990 par la Ville de Montréal, en vertu de la *Loi sur les biens culturels*. Il est devenu site patrimonial cité lors de l'entrée en vigueur de la *Loi sur le patrimoine culturel en 2012*. Il regroupe 28 immeubles, dont l'église Saint-Jean-Baptiste située sur la rue Rachel. Il est à noter que quatre immeubles sont également des témoins architecturaux significatifs (TAS), comme indiqué ci-après.

Liste des immeubles:

**Rue Drolet**

4177-4179  
4209  
4213  
4215-4219  
4221

**Avenue Henri-Julien**

4154-4156  
4158  
4164  
4168  
4237-4243

**Avenue Laval**

4203 et 251-255, rue Rachel Est

**Rue Rachel Est**

252-262  
257  
266-276  
267 et 4220-4242, avenue Henri-Julien (TAS)  
278-282  
309 et 4200-4240, rue Drolet (TAS)  
310 (TAS)  
355  
357-361  
360-370  
363-367

**Rue Saint-Denis**

4172-4176  
4178-4182  
4184-4190 (TAS)  
4200-4210 et 381, rue Rachel Est  
4208-4218  
4218-4230



## LÉGENDE

- PARC
- LIMITE DU SITE PATRIMONIAL CITÉ

Cette carte est fournie à titre indicatif seulement et n'a aucune valeur légale.